



## FICHE DE POSTE - CDI

### Directeur.ice des Collectivités forestières d'Île-de-France

#### Contexte

Les Collectivités Forestières d'Île-de-France (statut associatif) accompagnent les élus afin de faire de la forêt un axe de développement local tout en garantissant la gestion durable de ces espaces. Elles regroupent les collectivités propriétaires de forêts et toutes celles qui s'intéressent à la forêt et la filière bois (plus d'informations [ici](#)).

Membre de Communes forestières France, les Collectivités forestières d'Île-de-France ont vocation à accompagner sur des enjeux de gestion forestière par :

- La représentation et la défense de leurs intérêts,
- Une expertise dans la mise en œuvre de leurs projets liés à la forêt et au bois,
- La mise en place de formations.

Elles portent et mettent en œuvre différentes actions sur l'ensemble du territoire régional pour répondre aux besoins de ses adhérents, tout en contribuant à la déclinaison des politiques forestières nationale, régionale et territoriales.

#### Missions

Le directeur/la directrice devra, sous la responsabilité du Président et du conseil d'administration des Collectivités forestières d'Île-de-France, mener à bien les missions suivantes, sur l'ensemble de la région Île-de-France :

##### Assurer la gestion administrative et financière

- Organiser les instances (bureaux, CA, AG)
- Élaborer et suivre le budget, rechercher des financements
- Coordonner et encadrer les salariés et stagiaires
- Assurer le suivi actif de la politique menée par Communes forestières France : contribution lors des comités, participation aux groupes de travail nationaux, aux réunions de réseaux, ...

##### Déployer la feuille de route au niveau régional

- Définir avec les élus les orientations stratégiques et les priorités de projets
- Coordonner les actions de communication
- Piloter le déploiement régional des actions, en particulier :
  - ✓ Le programme de forêts pédagogiques
  - ✓ La stratégie de formations



- ✓ Le développement de projets partenariaux
- Développer les relations avec les acteurs publics et privés de la filière

### Accompagner les collectivités porteuses de projets de développement forestier :

- Animer et développer le réseau d'élus sur la région Île-de-France :
- ✓ Sensibiliser les élus à la forêt et au bois via la participation à des réunions publiques en présentiel et distanciel et les informer des actions menées par les Collectivités forestières ;
- ✓ Organiser des opérations d'envergure régionale sur des thèmes spécifiques ;
- Accompagner les collectivités membres du réseau de référents forêt-bois pour étudier la faisabilité de projets de développement forestier : restructuration du foncier forestier, réflexion sur la gestion des forêts, stratégie de lutte contre le risque incendie, utilisation du bois dans la construction, ...
- Organiser des formations sur la forêt et le bois : constitution des modules, animations de sessions, etc. ;

### Profil recherché

- Bac+5, 3 ans d'expérience minimum
- Formation reliée à la forêt-bois
- Bonne connaissance du fonctionnement des collectivités locales
- Notions attendues en foncier rural, écologie, ou transition énergétique
- Capacité à piloter des projets et à négocier

Nous recherchons ainsi une personne souhaitant s'investir dans les démarches territoriales et l'accompagnement des collectivités dans leurs projets de développement local.

### Conditions

- Prise de poste souhaitée à partir du 18 mai 2026
- Poste basé à Paris VIIème (avec évolution possible dans la région Île-de-France), possibilité de télétravail  
Déplacements fréquents en région et réguliers en France (permis B indispensable)
- CDI
- Tickets restaurant, mutuelle
- Rémunération : entre 3400€ et 4100€ brut mensuel selon profil et expérience

### Dossier de candidature :

Lettre de motivation à l'attention de « Monsieur le Président » + CV à adresser uniquement par mail à [iledefrance@communesforestieres.org](mailto:iledefrance@communesforestieres.org)

Pour toute question, vous pouvez contacter [clotilde.garraud@communesforestieres.org](mailto:clotilde.garraud@communesforestieres.org)

**Date limite de dépôt des candidatures : 15 mars 2026**